Image not found or type unknown

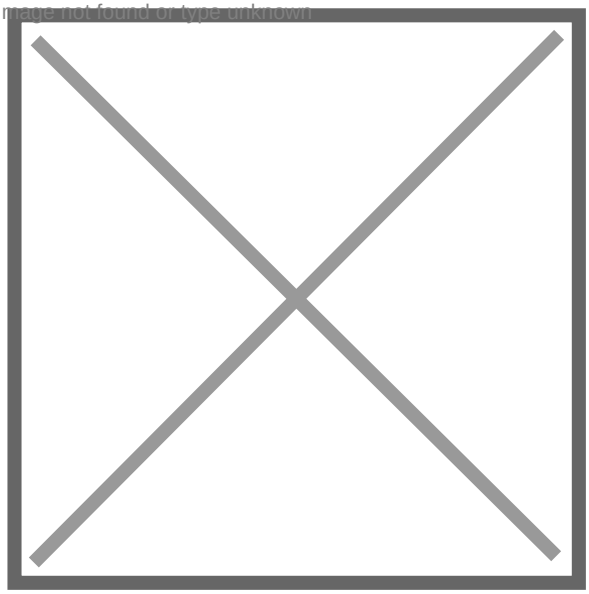

Inaptitude ET LICENCIEMENT

Par **diane15**, le **18/03/2013** à **14:24**

Bonjour,

Je vais être déclarée inapte à tout poste par le médecin du travail(pour souffrance au travail) quels sont les risques si je refuse un reclassement ou une formation ET SI MON EMPLOYEUR QUI EST MÉDECIN VEUT CONTREDIRE LA DÉCISION DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL (sachant que je travaille dans un cabinet médical et que je suis la seule employée)je suis secrétaire + personnel d'entretien)Mon licenciement peux t''il être annulé? MERCI POUR VOTRE RÉPONSE.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés